



CREPS de DIJON BOURGOGNE FRANCHE
COMTE
15 rue Pierre de Coubertin
21000 DIJON

Affaire suivie par Yann DECRETTE
Yann.decrette@creps-dijon.sport.gouv.fr

FORMULAIRE DE PROMESSE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Nom de votre entreprise :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Activité principale :

Code APE :

Effectifs :

Nom et prénom de la personne responsable du versement :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Nous versons la taxe d'apprentissage au CREPS de BOURGOGNE DIJON

Montant

€

Nom de l'organisme Collecteur :

Cachet de l'entreprise,

Date : / /

SIGNATURE

Vous devez effectuer votre versement de taxe d'apprentissage à votre OCTA au plus tard le 29 février 2017